

RENCONTRE D'AFFAIRES DANS LE SECTEUR DU TOURISME

Venez à la rencontre de vos futurs
clients et partenaires !

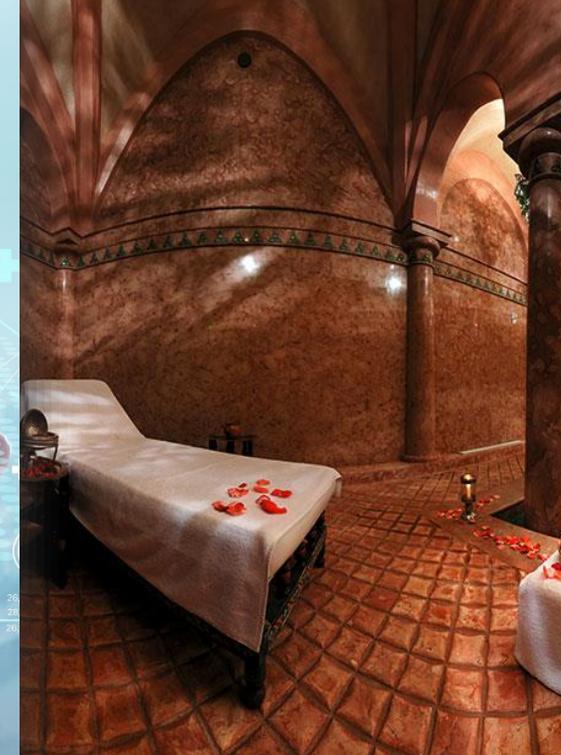
*Du 5 au 7 décembre 2023
À Casablanca*

RENCONTRE D'AFFAIRES DANS LE SECTEUR DU TOURISME

La Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM), en partenariat avec la Team France Export, organise une Rencontre d'affaires dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie au Maroc.

La Mission a pour objectif de mettre en avant les nombreuses opportunités d'affaires que recèlent les marchés marocains de l'hôtellerie, du tourisme, de la restauration, des métiers de bouche, du bien-être et des loisirs via une présentation sectorielle et des moments de networking.

Une occasion idéale pour les entreprises françaises souhaitant se positionner sur ces marchés.



LE SECTEUR DU TOURISME AU MAROC EN QUELQUES CHIFFRES

- Le tourisme est un secteur prioritaire pour le gouvernement, ainsi le Maroc accorde une place de choix à l'activité touristique dans sa politique de développement. C'est un excellent pourvoyeur en emplois avec **550 000 emplois directs en 2019**, soit près de 5% de l'emploi dans l'ensemble de l'économie. Le Maroc a accueilli **10,9 millions de touristes en 2022 contre 12,9 millions en 2019**, la destination Maroc a récupéré 84 % de son activité d'avant crise. Cette hausse est aussi significative du côté des recettes touristiques, qui atteignent les **81,7 MMDH (8,17 MM EUR) durant les 11 premiers mois de 2022**, soit une augmentation de 112 % par rapport à la même période de l'année précédente. Pour ce qui est des nuitées, la destination Maroc en a généré 25,2 millions en 2019. Selon les estimations, et en attendant la publication des chiffres officiels, le secteur devrait terminer l'année à plus de 18,5 millions de nuitées, soit plus de 73 % de taux de récupération. Le taux de reprise du tourisme interne dépasse les 101 % par rapport à 2019 (près de 8M touristes nationaux).

Le tourisme marocain a bénéficié ces dernières années d'un renforcement de ses liaisons aériennes, avec de nouvelles lignes vers l'Europe lancées par des compagnies à bas coût.

Incidations pour l'investissement touristique :

- Programme « Forsa »** : l'objectif de financer 10 000 projets au titre de 2022 a été atteint. 50 % des projets financés ont permis à leurs porteurs de passer aux activités de l'économie formelle.
- Programme de soutien aux PME** à travers la création de sociétés de développement régional, tournées vers l'accompagnement et la création de technopoles touristiques dans la région de Souss Massa et celle de Marrakech, avec un investissement de 140 millions de DH (14 M EUR).



7 % est la part du
PIB du tourisme



11 millions de voyageurs ont
été accueillis au Maroc en
2022



550 000 est le nombre de
personne travaillant en lien
avec le secteur du tourisme

Projets touristiques :

- 56 projets d'un investissement de 1,715 milliard de DH (MMDH)** sont en cours de réalisation dans la région de Fès-Meknès.
- 40 établissements touristiques** sont en cours de réalisation ou d'étude à Fès. D'un coût global de 118,9 millions de DH (MDH), ces nouvelles unités touristiques augmenteront la capacité d'accueil touristique de Fès de 184 lits supplémentaires. Ces projets concernent notamment des hôtels classiques, des résidences touristiques et des maisons d'hôte.
- Le Conseil de la région Souss-Massa a consacré une enveloppe budgétaire de 48MDH pour **l'élaboration des études et la mise en place de projets relatifs à la promotion du secteur touristique.**



2 MMDH d'investissements prévus pour le Tourisme



82,12% du trafic aéroportuaire commercial et
83,02% de mouvements aéroportuaires récupérés en
2022 par rapport à 2019



84% d'activité des établissements d'hébergement
touristique (EHT) récupérée en 2022 au Maroc contre
65% à l'international



Les projets ambitieux programmés dans le secteur du tourisme



Tourisme de bien-être : un secteur en plein essor

- Le Maroc occupe la 2ème place au sein de la zone MENA
- 11 stations thermales et + 1785 spas, dont la majorité est implantée dans les hôtels de luxe.
- Le marché aurait généré plus de 1,3 Md EUR de chiffre d'affaires et 2,5 M de voyages en 2018.



Tourisme médical et esthétique

- Le tourisme de santé, surtout esthétique, est très dynamique et le pays développe plusieurs projets hôteliers pour accueillir des patients.
- Le Maroc constitue un pays attractif pour les touristes étrangers car les opérations de chirurgie y sont 30 à 40 % moins onéreuses.
- Le nombre de médecins soignant et opérant des patients étrangers est actuellement estimé à 100 praticiens. Les interventions les plus pratiquées sont la liposuccion, la gynécomastie, l'augmentation mammaire et le lifting.
- Elaboration d'un plan de développement du tourisme médical dont le but est de renforcer le positionnement du Maroc comme une destination émergente du tourisme médical, à travers l'octroi de réels avantages compétitifs, avec une possibilité de croissance annuelle de 30 %.



Tourisme balnéaire

- Projet d'aménagement et d'équipement de la zone côtière d'Aghroud et poursuite du programme d'aménagement de Taghazout 2 à Agadir.
- Projet de développement touristique du centre balnéaire émergent Al Oualidia. L'investissement projeté sera de 500 MDH, avec une contribution de la SMIT (Société Marocaine d'Ingénierie Touristique) à hauteur de 20 MDH.



Tourisme d'affaires, de loisirs et de culture

- Poursuite de l'appui financier et technique pour réaliser le projet d'un centre d'exposition à Marrakech.
- Programme de développement touristique du produit culturel qui porte sur la valorisation de 8 anciennes villes : Marrakech, Essaouira, Fès, Meknès, Rabat, salé, Tétouan et Tanger. L'investissement global s'élève à près de 5 MMDH, avec une contribution de la SMIT à hauteur de 180,5 MDH.
- Programme de reconversion des anciens « ksours » en hôtels authentiques, à caractère culturel.
- Programme de diversification de l'offre touristique de la ville de Ouarzazate.
- Tourisme de croisière : une capacité annuelle de 350 000 passagers, avec le nouveau terminal Casablancais aux standards internationaux qui a nécessité un investissement de 350 MDH.



Ecotourisme

- Création de parcours touristiques au niveau de la commune d'Oulmès, dans la province de Khémisset.
- Développement de parcours naturels dans le cadre du plan de développement régional de la région Fès-Meknès.
- Programme de développement de l'écotourisme dans le parc national d'Ifrane, avec un investissement global de 700 MDH, dont une contribution de 20 M de la SMIT.
- Développement de l'écotourisme dans le parc naturel de Toubkal.
- Programme Tourisme durable Suisse-Maroc qui s'étalera sur la période 2020-2024 dans la région de Béni Mellal-Khénifra pour un montant de 38,5 MDH.

La formation professionnelle dans le secteur du tourisme

- La formation professionnelle, notamment dans le secteur touristique, constitue un levier de compétitivité des entreprises et de mobilité sociale.
- Aujourd'hui et compte tenu de la forte concurrence touristique, aussi bien continentale qu'internationale, le Maroc doit améliorer son dispositif de formation pour répondre aux plus hauts standards d'excellence et de qualité.
- Ainsi, le Département du Tourisme a créé depuis 1950 plus de 16 établissements de formation en hôtellerie et tourisme (EFHT), dont 11 instituts de formation en hôtellerie et tourisme, 4 centres de qualification professionnelle ainsi que l'Institut Supérieur International du Tourisme de Tanger (ISITT). Tous ces organismes sont constitués en SEGMA (Services de l'Etat Gérés de Manière Autonome) recevant quasiment la totalité de leurs budgets de la part du Ministère sous forme de subventions annuelles de fonctionnement et d'investissement.
- Les EFHT relevant du Département du Tourisme ont pour mission de former des profils et compétences dans les métiers de l'hôtellerie et du tourisme, selon deux modes : mode résidentiel et mode par apprentissage.
 - **La Formation Résidentielle** : se déroule essentiellement dans les locaux de l'établissement de formation en alternant la théorie et la pratique tout en permettant au stagiaire d'effectuer des stages en entreprise.
 - **La Formation par Apprentissage** est répartie entre l'établissement de formation et l'entreprise. La formation théorique est réalisée à hauteur de 20% au niveau de l'établissement de formation et la formation pratique à hauteur de 80% en entreprise.
- Les établissements offrent une formation de 3 niveaux : Qualification, Technicien et Technicien Spécialisé.

- En complément de l'offre publique existante, des établissements d'enseignement supérieur privés et bien souvent étrangers se positionnent depuis plusieurs années sur le marché de la formation de cadres et managers. Dès 2007, l'enseigne Vatel, qui se développe en franchise a implanté une école à Marrakech. Elle a réitéré l'opération en 2018 à Casablanca. De son côté, le groupe espagnol Grupo Planeta, a implanté Ostelea à Rabat en 2018.
- En 2010, l'école hôtelière de Casablanca s'est créée sous l'initiative d'acteurs locaux avec le soutien de celle de Genève. L'établissement qui proposait jusqu'alors un simple bachelor, a signé en 2018 un partenariat avec HEC Marbella. Ce dernier lui permet de proposer une formation de niveau master.



Compte tenu de la reprise du secteur touristique et de l'ouverture de nouveaux projets hôteliers les besoins seront significatifs notamment en termes de :

- Aménagement & rénovation
- Luminaires & produits de décoration
- Arts de table
- Mobilier d'intérieur et d'extérieur
- Linge & textile professionnels
- Salle de bains & produits d'accueil
- Spa, bien-être et remise en forme
- Équipements & matériels CHR
- Boissons & produits à alimentaires
- Produits à usage unique
- Services innovants & digitalisation
- Sécurité
- Technologies
- Formation professionnelle
- Aménagement extérieur: golf, piscines...



POURQUOI PARTICIPER ?

S'informer sur l'actualité de la filière

- Participer à la réunion d'information organisée par la CFCIM en présence d'un public de choix,
- Présenter votre offre à des décideurs publics et privés (fédérations, donneurs d'ordres, importateurs, distributeurs..),
- S'informer sur l'actualité du secteur du tourisme au Maroc, découvrir ses besoins et identifier ses opportunités,
- Gagner en visibilité en rencontrant de nouveaux partenaires et clients,
- Affirmer votre présence et vous faire connaître.

Faciliter votre prospection

- Faciliter votre prospection par des programmes de rendez-vous personnalisés avec des acheteurs, des donneurs d'ordres, des distributeurs/agents...,
- Initier des courants d'affaires en rencontrant de nouveaux partenaires locaux.

Qui sommes-nous ?

La CFCIM a pour mission d'accompagner et de conseiller les sociétés françaises et marocaines. Elle a développé un ensemble de prestations visant à apporter à ses membres les meilleures solutions liées au conseil et au développement des affaires.

Elle propose également des solutions adaptées en matière de formation grâce à son Campus et met à disposition des entreprises des formules locatives innovantes au travers de ses 4 parcs industriels.

La CFCIM est membre de la Team France Export en tant que représentant unique du service public Business France au Maroc. A ce titre, la CFCIM travaille conjointement avec le Service Economique de l'Ambassade de France, les CCEF et l'ensemble des CCI et organismes publics français.



3 000 entreprises
adhérents



12 000 membres
actifs



90 évènements
organisés par an

| Descriptif de l'offre | Tarif |
|---|-----------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Participation à la réunion d'information marché (pour un minimum de 6 entreprises) • Programme de rendez-vous B to B qualifiés | 2 200 EUR |
| <p>Pour confirmer votre inscription et procéder au paiement, veuillez remplir ce formulaire.</p> | |

Lien de paiement en ligne : [Cliquez-ici](#)

Date limite d'inscription : 27 octobre 2023

** Notre offre ne comprend pas le voyage et l'hébergement, nous serons en mesure de vous communiquer des hôtels à tarifs négociés si vous le souhaitez.*

Bulletin d'inscription

(à remplir en majuscules et à envoyer par fax ou par e-mail)

Raison Sociale :

Adresse :

Ville :

Représentant de l'entreprise

Nom/Prénom :

Fonction :

GSM :

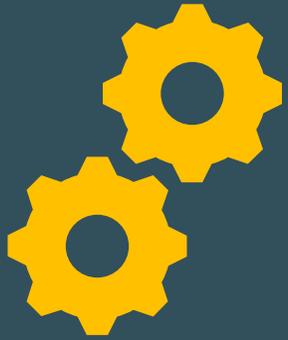
E-mail :

Bon pour accord le / / 2023

Signature et cachet obligatoires

- La CFCIM s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de la prestation. Les résultats dépendent de l'intérêt des prospects pour l'offre présentée, sous réserve de la disponibilité de l'information. En aucun cas, la CFCIM ne saurait être responsable des dommages indirects tels que : perte d'un marché, préjudice commercial, trouble commercial quelconque.
- Dans le cas où l'entreprise cliente dispose de contacts ou d'une représentation au Maroc, il est impératif de le préciser dès le départ, en indiquant si ces contacts peuvent être approchés dans le cadre de la prestation.
- Le paiement d'un acompte de 50 % est demandé à la commande, et les 50 % restants à la livraison de la prestation.
- Toute modification, en cours de prestation, devra être signalée par écrit et pourra éventuellement donner lieu à un nouveau bon de commande, qui remplacera le précédent.
- Les résultats de la prestation sont la propriété exclusive du client. Il est toutefois expressément rappelé que la CFCIM reste propriétaire des données, des connaissances, du savoir-faire et des méthodologies qu'elle détient ou avait obtenus avant le début de la prestation.
- « La CFCIM traite de données personnelles aux fins d'évaluations de vos attentes quant à la prestation demandée. Les destinataires des données vous concernant sont uniquement les collaborateurs de la CFCIM et éventuellement les organismes démarchées.
- Vos données personnelles collectées seront conservées pendant 5 ans, dans la base de données de la CFCIM. Conformément à la Loi 09-08, promulguée par le Dahir n° 1-09-15 du 18 Safar 1430, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit : Soit en adressant un courrier (avec accusé de réception) à l'adresse postale suivante : CFCIM, 15 Avenue Mers sultan, 20250, Casablanca, Maroc, soit en envoyant votre requête par mail à l'adresse électronique suivante : Protection.donnees@cfcim.org, (Seules les demandes signées, accompagnées de la photocopie d'une pièce d'identité, seront traitées). Pour plus de détails veuillez consulter notre politique de protection des données personnelles disponible sur notre site web à l'adresse: <https://www.cfcim.org/wp-content/uploads/2021/03/Politique-de-protection-des-donnees-personnelles-de-la-CFCIM1.pdf>
- L'entreprise cliente autorise la CFCIM à transmettre tout ou partie des éléments de cette prestation à Business France afin de permettre à l'Agence d'assurer un suivi adéquat dans le cas où elle souhaiterait aborder d'autres marchés.

Je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales de vente de la CFCIM accessibles à l'adresse : https://www.cfcim.org/wp-content/uploads/2019/08/Conditions-generales-et-particulieres-de-vente_V2.pdf et m'engage à les respecter sans réserve.



Quels sont les dispositifs de financements et d'accompagnement à l'export ?

Nombreuses sont les solutions d'aide à l'exportation destinées aux entreprises qui souhaitent développer leur activité à l'international :

- **BPI France Export : Bpifrance, Coface et Business France ont noué un partenariat et créé le label « Bpifrance Export » qui permet à des entreprises sélectionnées de bénéficier d'un accompagnement personnalisé à l'international et d'une offre de financement adaptée.**

bpifrance

Pour en savoir plus, contactez :

M. Mael MBAYE

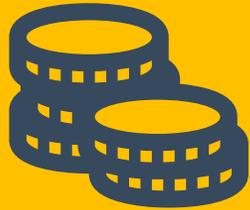
Regional Manager - North Africa

+33 6 89 30 87 91

mael.mbaye@bpifrance.fr

Ou l'une des directions régionales de Bpifrance :

<https://www.bpifrance.fr/Contactez-nous>



- Les aides régionales :

Les régions proposent également plusieurs aides à l'export pour inciter les entreprises à se développer à l'international (subventions, accompagnement...)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Normandie](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Bretagne](#)



[Hub entreprendre - Accueil \(laregion.fr\)](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Auvergne-Rhône-Alpes](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Pays de la Loire](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Hauts-de-France](#)

Vos contacts privilégiés

Khadija EL IDRISSE

Responsable des missions collectives et individuelles

TEAM FRANCE EXPORT

Tél. : +212 (0) 5 22 43 96 06

E-mail : kelidrissi@cfcim.org

Adresse : 15 avenue Mers Sultan

20130 Casablanca - Maroc

Nadia DAHBI

Chargée de Filière Santé, Art de vivre

TEAM FRANCE EXPORT

Tél. : +212 (0) 5 22 43 96 07

E-mail : ndahbi@cfcim.org

Adresse : 15 avenue Mers Sultan

20130 Casablanca - Maroc



CFCIM – 15, avenue Mers
Sultan – Casablanca

Tél. : 00 212 5 22 20 90 90

Email : cfcim@cfcim.org

www.cfcim.org

